

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire Pierre RIOL, a pris les décisions suivantes lors de sa dernière séance, le 16 février 2011.

### **Redevance Eau et Assainissement.**

Lors de l'étude des projets de budget des services eau et assainissement, il a été constaté que le produit de la redevance eau ne permettait pas de dégager suffisamment de marge d'autofinancement pour faire face aux nécessités d'investissement, notamment pour le renforcement des réseaux d'eau.

Le produit supplémentaire obtenu (15 000 € environ) permettrait de couvrir les annuités de l'emprunt à souscrire. En conséquence, il a été décidé de fixer à 1,36 € le prix du m<sup>3</sup> de la redevance Eau pour l'année 2011.

La redevance d'Assainissement actuelle (1,08 €/m<sup>3</sup>) permet de couvrir les besoins de fonctionnement et d'investissement malgré une augmentation d'environ 10 % attendue de la part de Clermont Communauté. Le prix de la redevance est donc inchangé pour 2011.

Quant au coût de l'abonnement au service, il reste également inchangé, 20 €/an/compteur.

Compte tenu des redevances de l'Agence de l'Eau notifiées pour 2011, le prix, hors abonnement au service, s'élèvera à 1,36 + 0,24 soit 1,60 € pour le m<sup>3</sup> Eau et 1,08 + 0,19 soit 1,27 € pour le m<sup>3</sup> Assainissement.

D'autre part, il a été prévu de réaliser deux relevés de compteurs d'eau et donc deux facturations, l'une au 1er relevé d'avril, facturation mai/juin, et l'autre au 2e relevé de septembre/octobre pour une facturation en novembre/décembre.

### **Budgets 2011 Eau et Assainissement.**

Budget Eau: Fonctionnement, il s'élève à 228 756.51 € ; Investissement, il s'élève à 358 067.51 €.

Les travaux inscrits au budget sont le réseau AEP de la Place St Michel, l'étude d'optimisation, la fin du renouvellement du parc des compteurs et de la suppression des branchements plomb, le réseau AEP de l'avenue de la République (du n° 1 au n° 15). Pour l'ensemble de ces travaux, il a été obtenu un accord de subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau de 78 800 €.

Budget Assainissement: Fonctionnement, il s'élève à 193 872.75 € ; Investissement, il s'élève à 274 024.75 €.

Les travaux engagés concernent les déversoirs d'orage et les enquêtes de branchements. Comme pour le réseau d'eau, il faudra refaire la totalité du réseau de l'avenue de la République avant l'aménagement de la voie. Les travaux de raccordement de la propriété Antoine au réseau collectif sont à l'étude.

### **Programme de travaux 2011-2012.**

Il prévoit la démolition des bâtiments Rodary, Vigerat et Gautrot acquis par la commune; l'aménagement de cheminements piétons/vélos dans les rues du bourg pour un accès sécurisé au groupe scolaire et au parc et l'aménagement de la place Dorier.

### **Subvention à la Prévention Routière.**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 150 € au Comité Départemental de la Prévention Routière pour l'aider dans sa mission de sensibilisation des jeunes des écoles à la conduite citoyenne.